

140

C'est le nombre d'enfants qui ont participé, le 16 mars, au raid multisports organisé à l'occasion du 3^e festival de la citoyenneté.



Bruno Derbord

Vent de *manifs*...

Aux lendemains du premier tour des élections présidentielles, les jeunes donnent le ton à travers toute la France. Ils se découvrent citoyens en puissance, à la fois effrayés et choqués par une possible arrivée de l'extrême droite au pouvoir. Ils seront près de 2 500 à défiler, le **25 avril**, dans les rues niortaises, dans une ambiance festive et bon enfant. Quelques jours plus tard, au défilé du 1^{er} mai, on n'avait jamais connu une telle affluence. Entre colère, peur et indignation, près de 5 000 personnes se sont mobilisées. Avec ferveur aussi, et un seul leitmotiv : voter au second tour pour faire barrage à l'extrême droite. Un vent de manifs a soufflé sur Niort. Éphémère comme un grain de printemps... ■

Le saviez-vous ?



Niort a désormais sa "Place des associations loi du 1^{er} juillet 1901", dans le quartier du

Clou-Bouchet. L'événement est officialisé le **26 juin** par le Maire, qui à cette occasion décore dix bénévoles niortais : Robert Bonnet, Madeleine Bouquet, Thérèse Chauvet, Line Gauduchon, Josette Leculeur, Odette Olivier, Claude Pagès, André Suire, Emmanuel Vallais et Charles Vasserot. ■

Droit au logement

Au printemps 2002, le Conseil municipal adopte la création d'une aide au logement pour les familles à faibles ressources. En instaurant au **1^{er} janvier 2003** l'Allocation municipale d'habitation (AMH), les élus niortais veulent insuffler une dose de justice sociale dans une contribution qui en a bien besoin. Tout le monde s'accorde à le dire : la taxe d'habitation est un impôt injuste. Mais personne ne semble pressé de la réformer ! L'attribution de cette allocation sera fonction de l'impôt sur le revenu, et les dossiers seront instruits en mairie. ■

Les Justes de Niort

L'émotion était intense, le **3 mars**, dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. Pour la première fois dans le département, cinq Niortais (Georges et Marcelle Roy, Jean Géant, Maxime et, à droite sur la photo, Edmée Rousseau) ont reçu – certains à titre posthume – les plus hautes distinctions civiles de la part de la communauté juive, en présence des autorités françaises et de représentants des ins-

tances israéliennes. Mais aussi la reconnaissance publique de Simone Milibrand, Bernard et Maurice Ajzensztejn, sauvés d'une mort programmée alors que leurs parents avaient été déportés dans les camps nazis. Ce courage discret n'aurait pas pu être honoré officiellement sans le travail de l'historien de la Shoah Jean-Marie Pouplain. Un moment qui nous rappelle à tous un certain devoir de mémoire... ■



Diarri

Merci *parrains*...

L'opération est une réussite. En avril, Asfodep Insertion met en place avec le soutien de la Fondation de France l'opération "Parrains Plus". Les adhérents de l'organisme niortais de formation professionnelle sont sollicités pour parrainer un demandeur d'emploi, l'accompagner dans ses

démarches et mettre à sa disposition leur réseau de connaissances. Quinze structures se mobilisent, douze contrats de parrainage sont signés. Six mois plus tard, le **15 octobre** au centre Du Guesclin, les intervenants font le bilan : huit filleuls ont retrouvé le chemin de l'emploi... ■

Un couple pacsé à l'Hôtel de Ville

Pour que la signature du Pacte civil de solidarité ne se réduise pas à une démarche vite faite et vite oubliable, le Conseil municipal propose d'organiser pour les nouveaux pacés une petite cérémonie en mairie. Les élus niortais veulent ainsi manifester une reconnaissance supplémentaire à cette nouvelle liberté républicaine, plébiscitée par 70 % des Français. C'est ainsi que le **6 juillet**, Angélique et David sont le premier couple de pacés à monter les marches de l'Hôtel de Ville de Niort, entourés de leurs familles et amis. ■



DR